

Présent.e.s ou représenté.e.s : Sandrine Croity-Belz, Christine Lagabrielle, Marie-Pierre Cazals, Alexis Le Blanc, Valérie Le Floch, Evelyne Auriac (procuration à Alexis Le blanc), Stéphane Perrissol (procuration à Christine Lagabrielle), Lolita Perez (procuration à Valérie Le Floch), Marie-Pierre Souyri (procuration à Marie-Pierre Cazals)

Non votante : Karine Oger

ODJ

- Candidature à la co-responsabilité du Master PSTO
- Candidature à la co-responsabilité de Master PAP
- Candidature à la responsabilité des Ues 505 et 605 du secteur PSTO
- Candidature pour le suivi des stages conseillés de L3

L'ensemble des votes concernant ces candidatures se déroule à bulletin secret (car votes nominatifs).

Candidature à la co-responsabilité du Master PSTO

Alexis Le blanc a présenté sa candidature (via une lettre de déclaration de candidature qu'il a adressée à la direction du département le 04/04/2023) pour assurer la responsabilité du Master 2 PSTO. Cette lettre a été envoyée aux conseillers et cette candidature a été présentée lors de l'AG qui a précédé ce conseil. Depuis septembre 2022, Valérie Le Floch assurait seule cette responsabilité qui couvrait le M1 et le M2.

Vote sur la candidature d'Alexis Le blanc

Votants : 5 présents et 4 représentés

Vote (9 votants)	NPPV : 1	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 8
------------------	----------	---------	------------	----------

Le conseil se prononce majoritairement en faveur de la candidature d'Alexis Le blanc (le candidat n'a pas pris part au vote). Il assurera donc la co-responsabilité du Master PSTO (M1 : V. Le Floch, M2 : A. Le blanc).

Candidature à la co-responsabilité du Master PAP

Antoine Duarte a présenté sa candidature (via une lettre de déclaration de candidature qu'il a adressée à la direction du département le 04/04/2023) pour assurer la responsabilité du Master 1 PAP. Cette lettre a été envoyée aux conseillers et cette candidature a été présentée lors de l'AG qui a précédé ce conseil. Depuis la mi-septembre 2022, Patricia Rossi assurait seule cette responsabilité qui couvrait le M1 et le M2.

Etant donné que ce Master PAP est conjointement adossé au département PSTO et au département PCS, il est précisé qu'Antoine Duarte a également fait acte de candidature auprès du département PCS.

Vote sur la candidature d'Antoine Duarte

Votants : 5 présents et 4 représentés

Vote (9 votants)	NPPV : 0	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 9
------------------	----------	---------	------------	----------

Le conseil se prononce à l'unanimité en faveur de la candidature d'Antoine Duarte. Il assurera donc la co-responsabilité du Master PAP (M1 : A. Duarte, M2 : P. Rossi).

Candidature à la responsabilité des Ues 505 et 605 secteur PSTO

M.P. Cazals a annoncé qu'elle ne souhaite pas continuer à assurer la responsabilité des Ues « stage obligatoire » de L3 du secteur PSTO (PYOA505T et PYOA605T) à la rentrée 2023-2024. Lors de l'AG qui a précédé ce conseil, Alice Delicourt s'est portée volontaire pour reprendre cette responsabilité

Vote sur la candidature d'Alice Delicourt

Votants : 5 présents et 4 représentés

Vote (9 votants)	NPPV : 0	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 9
------------------	----------	---------	------------	----------

Le conseil se prononce à l'unanimité en faveur de la candidature d'Alice Delicourt. Elle assurera donc la responsabilité des Ues « stage obligatoire » de L3 du secteur PSTO (PYOA505T et PYOA605T) à la rentrée 2023-2024.

Candidature pour le suivi des stages conseillés de L3

Nadine Cascino a annoncé qu'elle ne souhaite pas continuer à assurer le suivi des stages conseillés de L3 responsabilité à la rentrée 2023-2024. Lors de l'AG qui a précédé ce conseil, Marie-Pierre Cazals s'est portée volontaire pour reprendre cette mission.

Vote sur la candidature de Marie-Pierre Cazals

Votants : 5 présents et 4 représentés

Vote (9 votants)	NPPV : 1	ABS : 0	CONTRE : 0	POUR : 8
------------------	----------	---------	------------	----------

Le conseil se prononce majoritairement en faveur de la candidature de Marie-Pierre Cazals (la candidate n'a pas pris part au vote). Elle assurera donc le suivi des stages conseillés de L3 responsabilité des Ues « stage obligatoire » de L3 à la prochaine année universitaire 2023-2024.

Relevé de décision établi par Marie-Pierre CAZALS

Le 12 Avril 2023

